

Bulletin Municipal 2021



CHEZ DECATHLON ESSENTIEL AUBENAS

RETROUVEZ TOUS NOS PRODUITS
SUR NOS BORNES EN MAGASIN



- 1 DISPONIBLE SOUS 48h
- 2 LIVRAISON OFFERTE EN MAGASIN

OUVERT DE 9H30 à 19H

DECATHLON

ESSENTIEL



Le Mot du Maire

*Mes chers
Concitoyens,*

Avec cette pandémie Covid19, nous avons tous aspirés à ce que cette

effroyable année 2020 se termine enfin, pour espérer une année 2021 bien plus clémente si nous restons tous vigilants. Par ce virus, l'année 2020 a terriblement impacté notre vie économique, nos entreprises, nos commerces, notre budget communal mais aussi, notre vie sociale avec le confinement, l'arrêt des associations, des festivités publiques et privées.

Qu'il me soit permis d'abord, d'avoir une pensée particulière, pour ceux qui ont disparu et leurs familles, ainsi que pour celles et ceux qui ont souffert et qui souffrent encore aujourd'hui.

Je voudrais ensuite m'adresser à vous tous, pour vous souhaiter une très bonne année 2021, une année de santé et de bonheur partagée avec vos proches. Une année où la solidarité a tout son sens face à de pareilles difficultés où les communes rurales, leurs maires et leurs élus locaux ont encore démontré leur efficace travail de terrain indispensable à nos populations désorientées et désabusées par la gestion de la crise sanitaire et économique de nos responsables nationaux.

Depuis plusieurs décennies, la ruralité était souvent « confinée » à un rôle majeur dans les politiques de l'oubli, de la condescendance et parfois du mépris ! En fait, celle-ci ne pouvait être que l'image d'une certaine pauvreté territoriale, d'un mouvoir et au mieux d'une économie et d'un mode de vie liés à la seule agriculture.

Faire fi d'une population représentant 30 % de notre pays sur plus de 80 % de son territoire ne gênait en aucune façon les décideurs nationaux, gangrenés par une pensée unique, urbaine, suburbaine et mieux encore métropolitaine !

Et puis, divers mouvements se firent jour : une révolte silencieuse des élus de ces territoires ruraux ; une prise en compte de la nécessité d'un mieux vivre, d'un mieux consommer, d'un mieux habiter, d'un mieux respirer, etc.

De plus, le sentiment d'abandon à la modernité des zones rurales et le rejet d'un pouvoir politique éloigné du quotidien déclenchèrent une prise de conscience collective caractérisée par le mouvement dit des gilets jaunes accompagné hélas parfois de ses violences.

Les responsabilités des élus de proximité, pourtant dépouillés de leurs pouvoirs et de leurs moyens, ont été révélatrices de l'obligation de s'appuyer sur eux pour gérer de telles crises, car qui mieux qu'eux, connaissent leur territoire, leurs habitants et leurs besoins. Cela a permis de désamorcer, peut-être pour un temps, l'écroulement de notre démocratie. Dans ce sauvetage, votre commune et vos élus ont pris toute leur place, ce ne fut pas un acte de soumission mais plutôt l'affichage de cette force tranquille

que vous avez largement plébiscitée lors des élections municipales du 15 mars 2020.

Elu pour la troisième fois et dès le premier tour, le Maire que je suis, fort de cette reconnaissance, même testé positif au Covid19 en novembre 2020, a continué à gérer toutes les difficultés grandissantes, même à distance, grâce aussi à un conseil municipal et un CCAS à mes côtés, dont chacun a pu mesurer encore le rôle fondamental de l'identité COMMUNE. Tant décriée auparavant, celle-ci est encore apparue comme la meilleure réponse aux besoins de solidarité, de proximité et d'équité des St Didiérois.

Alors, parmi les images de cette année 2020 et elles sont nombreuses, j'en retiendrai 5 :

- La tenue, plus que la victoire, des élections municipales malgré le virus Covid19 ;
- La solidarité déployée pendant la crise sanitaire Covid19 et la distribution des masques par vos élus ;
- L'avancement du déploiement de la fibre optique qui sera opérationnelle pour l'été prochain ;
- L'aménagement de l'espace de covoiturage situé devant la zone commerciale des Terres de Millet ;
- L'évacuation des 12 tonnes de vieux pneus qui était le point noir de la commune.

Quant à la nouvelle année qui démarre, elle sera marquée hélas par l'**annulation des vœux** traditionnels de la municipalité à cause de cette même pandémie qui perdure, mais aussi, par de nombreux espoir de voir réaliser les projets qui vous sont présentés quelques pages plus loin.

La parution annuelle de ce bulletin municipal 2021 a été exceptionnellement et entièrement financée par la commune, et non par la publicité des commerçants, artisans et industriels de notre bassin de vie à qui nous avons offert cette fois-ci, la gratuité des encarts en solidarité à leurs difficultés financières dues au Coronavirus. Dans ce soutien à l'activité économique, remercions également notre éditeur ABP Images de son geste commercial. Votre municipalité, tient aussi à remercier tout particulièrement ceux qui, par la rédaction d'articles, l'apport de documents, photos ou autres, ont participé, à sa 24^{ème} édition. C'est également l'occasion de rendre hommage à notre historien disparu, Jean LANTUS, qui nous a écrit de si belles pages pendant tant d'années.

Je ne voudrai pas terminer sans remercier les responsables des associations et tous les bénévoles qui les entourent. Je remercie également le personnel communal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale pour l'aide qu'ils apportent à tous et, mon équipe municipale, pour son efficacité dans la voix et l'esprit de notre engagement « écouter, dialoguer, comprendre, agir, expliquer et informer ».

Le CCAS, le personnel communal, le Conseil Municipal et moi-même, vous renouvelons ainsi qu'à vos familles, tous nos vœux les plus sincères.

Le Maire,
Richard MASSEBEUF

Le Conseil Municipal



Richard MASSEBEUF
maire



Marc GUYON
1^{er} Adjoint



Caroline PARGOIRE
2^{ème} Adjointe



Michel MIALON
3^{ème} Adjoint



Noël MACIEJEWSKI
4^{ème} Adjoint



Solange AUBOSSU
conseillère



Jean BARBAROUX
conseiller



Béatrice CHANEAC
conseillère



Fabrice CHAREYRE
conseiller



Laurence CLAUZIER
conseillère



Georg HARDER
conseiller



Stéphanie MAGALHAES
conseillère



Ghislaine MERAL
conseillère



Stéphanie PIOLA
conseillère



Cédric VITAL
conseiller

Le personnel communal

De gauche à droite :

Yannick CROS : Agent de maîtrise en charge de la voirie, des réseaux d'eaux potables, usées et pluviales, des espaces verts et des bâtiments.

Catherine BOUCHER : Adjoint administratif principal à la mairie en charge de l'apprentissage à l'informatique à l'école.

Séverine PRUNARET : Adjoint technique 2^{ème} classe en charge de la garderie scolaire du soir.

Karine MEJEAN : Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe faisant fonction de secrétaire de mairie.

Virginie DOMISE : Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe faisant fonction de secrétaire de mairie.

Houria BENGRAB : Adjoint technique 2^{ème} classe en charge du ménage des locaux scolaires, du service de cantine et divers remplacements.

Arlette CEYSSON : Adjoint technique principal assurant le ménage de tous les bâtiments communaux, le fonctionnement de la cantine scolaire et la garderie le soir.



Béatrice PLANCHER : Adjoint technique principal exerçant la fonction d'ATSEM.



WE ARE SELECT

Les plus grandes marques de prêt-à-porter ! **W.A.S**

HUGO
HUGO BOSS

POLO
RALPH LAUREN

TOMMY
JEANS

LIU·JO

Calvin Klein

A|X
ARMANI EXCHANGE

Salsa
JEANS

IMPERIAL
FASHION


LACOSTE

G-STAR RAW

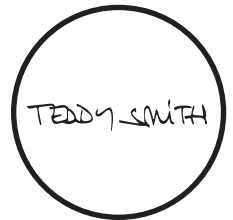
Levi's

GUESS
USA
? WASHED DENIM

Zone de Millet - 07200 St-Didier-sous-Aubenas (à côté de Sport 2000)
Pour nous rejoindre :  /  : we are select aubenas



ÇA MATCHE !



Zone de Millet - 07200 St-Didier-sous-Aubenas
Pour nous rejoindre :  /  : sport2000 aubenas

Rétrospective 2020

- ➔ 13 janvier Vœux du Maire à la population à la salle polyvalente.
- ➔ 16 janvier Réunion de chantier pour la création du réseau de la fibre optique attendu pour 2021.
- ➔ 29 janvier Fibre optique : les réunions se succèdent.
- ➔ 29 janvier Conseil Municipal des Sages : Recueillir des vieilles photos de St Didier à agrandir et à archiver.

- ➔ 3 février Exercice d'évacuation de la cantine scolaire en cas d'incendie et en cas d'attentat.
- ➔ 13 février 1^{er} Conseil d'Ecole : Présentation des activités pédagogiques.
- ➔ 17 février Commission Associations : Etude des dossiers de demandes de subventions.
- ➔ 24 février Commission Finances : Etude des comptes administratifs et des résultats comptables 2019.
- ➔ 20 février Commission communale de contrôle des listes électorales.
- ➔ 28 février Démarrage du « Café branché » (initiation à l'informatique).

- ➔ 2 mars 1^{er} Conseil Municipal : Adoption des comptes administratifs et des résultats comptables.
- ➔ 5 mars Commission Communale Urbanisme et Travaux.
- ➔ 9 mars Centre Communal d'Action Sociale : Compte administratif 2019 et budget 2020 adoptés.
- ➔ 15 mars Election municipale : 60 % de participation malgré le COVID.
Le Maire sortant et toute son équipe réélus à 70 % dès le 1^{er} tour et ce pour la 3^{ème} fois.
- ➔ 16 mars **Confinement** dû à la pandémie, le calme règne à St Didier presque sans aucune circulation.
- ➔ 20 mars La réunion du Conseil Municipal pour l'élection du Maire et des Adjointes reportée au 25 mai.
- ➔ 27 mars Décès de M. CHAREYRE Léon, ex 1^{er} Adjoint au Maire et élu de la Commune.
- ➔ 28 mars Annulation du nettoyage annuel des berges de l'Ardèche et de toutes les manifestations.

La commune tourne au ralenti. L'activité essentielle consiste à appeler les personnes potentiellement isolées pour s'assurer qu'elles vont bien et qu'elles puissent se ravitailler avec l'aide du CCAS si nécessaire. Annulation des locations de la salle polyvalente, des mariages et des activités dansantes. Les liens sociaux sont considérablement altérés et l'impact économique est considérable. La peur gagne la population.

- ➔ 30 avril Visioconférence avec l'Inspection d'Académie en vue de la réouverture de l'école.

- ➔ 5 mai 2^{ème} Conseil d'Ecole en visio : mise en œuvre des protocoles sanitaires école, cantine et garderie.
- ➔ 6 mai 3^{ème} Conseil d'Ecole et validation de leurs communications aux parents via l'école.
- ➔ 8 mai Commémoration au monument aux morts maintenu en comité restreint.
- ➔ 8 mai Refus de l'école finalement de communiquer aux parents les modalités municipales de reprise de la cantine et garderie.
- ➔ 9 mai Les élus sont contraints de distribuer eux-mêmes ces modalités pour la reprise du lundi 11 mai.
- ➔ 11 mai Déconfinement. Certaines activités reprennent sous certaines conditions, distanciation, masques, gel hydroalcoolique. Face au manque de masques, le télétravail se généralise.
- ➔ 13 mai Des masques tissus fabriqués par des bénévoles sont remis à la mairie qui les redistribue.
- ➔ 25 mai 2^{ème} Conseil Municipal : Installation du nouveau Conseil Municipal, élection du Maire et des Adjointes.

CHANIAC & fille
Aubenas
Déménagement
Garde meubles

Rue Marc Seguin - BP 30197
07204 AUBENAS CEDEX
Tél. 04 75 35 22 24
Fax 04 75 35 23 37
chaniac.demenagement@wanadoo.fr
www.chaniac-demenagement.com

Audika
vivez+

BILAN AUDITIF GRATUIT (1) + **ESSAI GRATUIT CHEZ VOUS (2) PENDANT 30 JOURS**

(1) Bilan non médical.
(2) Sans engagement. Valable sur prescription médicale uniquement. Voir conditions en centre

Audika AUBENAS
1 rue Victor Camille Artige
07200 AUBENAS
04 75 93 40 61

Audika St Didier-sous-Aubenas
62 Chemin du Lac
Les Terres de Millet
07200 St DIDIER-SOUS-AUBENAC
04 75 35 59 86

- 8 juin Commission Fêtes et Cérémonies : annulation des feux de la St Jean et 14 juillet. Maintien du cinéma.
- 11 juin Commission Environnement et agriculture : point sur les dossiers en cours et à venir.
- 15 juin CCAS : installation du nouveau conseil d'administration passant de 11 à 17 membres.
- 22 juin Commission Finances : Etude budgets 2020 M14 (principal) et M49 (eau+assainissement).
- 23 juin CCAS : organisation de la fête des enfants, repas et bons d'achat 68 ans et + et activités Ados.
- 25 juin Commission Economie et Tourisme : évaluation l'impact du Covid19.
- 29 juin 3^{ème} Conseil Municipal : les budgets 2020 proposés par la Commission Finances sont approuvés.
- 29 juin Commission Communication : validation du bulletin municipal du 2^{ème} trimestre.

- 6 juillet Elaboration du planning de la salle polyvalente pour les associations.
- 6 juillet Accueil nouveaux habitants, nouvelles Ets. et plantation du « Pibou » avec la population.
- 8 juillet Commission d'appel d'offres : ouverture des prix du marché public des travaux de voirie.
- 9 juillet Création du marché de producteurs agricoles et artisanaux au bar de St Didier.
- 10 juillet 4^{ème} Conseil Municipal : Désignation des grands électeurs pour les élections sénatoriales.
- 12 juillet Acte de malveillance, le « Pibou » planté 6 jours plus tôt est couché.
- 23 juillet La grêle aux alentours épargne en partie la commune.
- 23 juillet Commission urbanisme et travaux : Point d'avancement sur les projets en cours et à venir.
- 27 juillet 5^{ème} édition du cinéma en plein air à la salle polyvalente avec « Les Misérables ».

- 1 août Le Sénateur Mathieu DARNAUD, candidat à sa succession, reçu en mairie.
- 10 août Décès de M. LANTUS Jean auteur de nombreuses histoires pour les bulletins municipaux.
- 14 août L'Ets H2O recherche et identifie les fuites sur les toits de l'école et de la cantine.
- 18 août Festival en parole à la salle polyvalente ; soirée contes pour petits et grands.
- 26 août Des devis seront effectués pour clôturer la salle polyvalente avec notamment 3 portails.
- 31 août Inauguration de l'espace de covoiturage avec Tout'enbus et tous les partenaires financiers.

- 1 septembre Rentrée scolaire : les effectifs passent de 57 à 66 écoliers et le protocole sanitaire allégé.
- 7 septembre Le CCAS règle les derniers détails de l'organisation de la fête des enfants.
- 8 septembre Le candidat aux sénatoriales Maurice WEISS est reçu en mairie.
- 10 septembre Commission urbanisme et travaux : programme voirie 2020 à 2026 à faire chiffrer.
- 12 septembre 13^{ème} édition de la fête des enfants organisée avec succès au stade par le CCAS.
- 26 et 27 sept. Superbe exposition de la Bibliothèque à la salle polyvalente.
- 28 septembre Commission Communication : bulletin municipal annuel et du 3^{ème} trimestre.

- 2 octobre Propositions du SDE07 pour le photovoltaïque sur les bâtiments communaux.
- 5 octobre 5^{ème} Conseil Municipal : Photovoltaïque pour les propriétés communales et pour les particuliers.
- 15 octobre Commission bâtiments : ouverture des offres pour le club house du stade et l'accessibilité.
- 20 octobre L'Ets BROUCHIER répare les fuites sur les toitures de l'école et de la cantine.
- 29 octobre Commission bâtiments : Rapport d'analyse des offres pour les travaux du stade.
- 30 octobre Covid19 : Confinement 2^{ème} vague impactant fortement la vie sociale et économique.
- 30 octobre Recueillement annulé avec les Médailleurs Militaires sur la tombe de l'ex-Président ROTH.
- 30 octobre Inspection d'Académie : Visioconférence rentrée scolaire et protocole sanitaire.

- 5 novembre Le Maire testé positif au Covid19 fait fermer la mairie pour plusieurs jours.
- 5 novembre 4^{ème} Conseil d'Ecole en visioconférence : Adoption du règlement intérieur.
- 9 novembre Démolition de l'ex-maison JAUFFRES pour la création d'un nouvel accès à l'école.
- 11 novembre Commémoration au cimetière en comité restreint dû à la deuxième vague du Coronavirus.
- 16 novembre 6^{ème} Conseil Municipal : Convention renouvelée avec le Palabre pour le centre de loisirs.
- 17 novembre Relance de la révision du PLU devenue une compétence de la CCBA.
- 18 novembre Le Sous-Préfet accueilli pour travailler sur le financement des réseaux du Lotissement Prélafont.
- 23 novembre Commission Personnel : calcul de la prime Covid.
- 30 novembre Commission communication : Finalisation de ce bulletin 2021 et suppression de l'Agenda.

- 1 décembre CCAS : Distribution aux 68 ans et plus et aux ados des bons d'achat.
- 5 décembre Téléthon annulé par St Didier en Fête (Covid19).
- 6 décembre CCAS : Annulation du repas traditionnel pour les plus âgés due à la pandémie Covid19.
- 7 décembre Réception du personnel annulée également à cause du Covid19.
- 14 décembre 6^{ème} Conseil Municipal : Attribution des derniers lots du marché public des travaux du stade.

Budget principal m14

	2 020	2 019	2 018		2 020	2 019	2 018
section de fonctionnement m14				section d'investissement m14			
DEPENSES	647 000	650 000	695 000	DEPENSES	652 000	715 000	623 000
Charges à caractère général	126 800	125 000	12 000	Total des dépenses d'équipement	522 841	347 481	487 294
Charges de personnel	235 000	220 000	214 000	Charges financières	83 339	86 600	91 660
Autres charges de gestion courante	100 000	100 000	109 200	Opérations d'ordre	0	10 000	10 000
Charges financières	13 700	16 300	19 130	Déficit reporté	45 820	270 919	35 046
Charges exceptionnelles	500	700	1 000				
Opérations d'ordre entre section	14 000	13 000	17 330				
Virement à la section d'investissement	157 000	175 000	213 340				
RECETTES	647 000	650 000	695 000	RECETTES	652 000	715 000	623 000
Atténuation de charges	92	1 000	8 499	Subventions et divers	237 652	232 000	177 272
Produits des services	65 000	52 000	51 000	Emprunts	0	0	0
Impôts et taxes	323 295	383 000	400 000	Fonds de Compensation TVA	13 000	65 000	55 000
Dotations et participations	192 663	112 000	87 000	Taxe Locale d'Equipement TLE	20 405	20 207	20 803
Autres produits de gestion courante	45 000	43 000	45 000	Produits des cessions	0	0	0
Produits financiers	6	0	10	Affectation des résultats	209 943	209 793	139 255
Produits exceptionnels	136	2 294	774	Caution	0	0	0
Opérations d'ordre entre section	0	10 000	10 000	Opérations d'ordre	14 000	13 000	17 330
Excédent reporté	20 808	46 706	92 717	Virement de fonctionnement	157 000	175 000	213 340
				Excédent reporté	0	0	0



« PARCE QUE LA VIE EST DÉJÀ ASSEZ CHÈRE ! »

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE Brigitte BARATIER à votre écoute

3, rue Ampère (sous la Gare à côté de Toustocks) - 07200 AUBENAS
Tél. 04 75 39 47 06 - Fax. 04 75 39 47 92 - E.mail : roc-eclerc.aubenas@orange.fr

- Organisation complète des obsèques,
- Prise en charge mutuelle - Tiers Payants
- Transport de corps avant et après mise en bière
 - Contrats obsèques
- Accès à toutes les chambres funéraires
 - Marbrerie - Pose de caveau sous 48h
 - Grand choix d'articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
 - Gravures personnalisées

Budget m49 (eau et assainissement)

	2 020	2 019	2 018		2 020	2 019	2 018
section d'exploitation m49				section d'investissement m49			
DEPENSES	280 000	250 000	250 000	DEPENSES	594 000	542 000	506 000
Charges de gestion courante	180 000	163 700	158 090	Total des dépenses d'Equipement	559 000	508 500	473 440
Charges financières	5 000	4 900	5 250	Amortissement des subventions	17 000	16 000	15 510
Charges exceptionnelles	0	400	1 000	Charges financières	18 000	17 500	17 050
Dotation aux amortissements	55 000	54 000	52 860	Déficit reporté	0	0	0
Virement à la section d'investissement	40 000	27 000	32 800				
Déficit reporté	0	0	0				
RECETTES	280 000	250 000	250 000	RECETTES	594 000	542 000	506 000
Produits de gestion courante	235 115	218 421	215 250	Subventions	0	17 290	32 348
Produits exceptionnels	0	0	0	Emprunts	0	0	0
Opérations d'ordre	17 000	16 000	15 510	Fonds de compensation TVA	564	1 585	22 500
Excédent reporté	27 885	15 579	19 240	Affectation des Résultats	35 892	34 399	968
				Compte de liaison	1 000	1 000	1 000
				Reprise sur amortissement	55 000	54 000	52 860
				Virement de fonctionnement	40 000	27 000	32 800
				Excédent reporté	461 544	406 726	363 524

Dotation Globale de Fonctionnement

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Nombre Habitants INSEE	987	989	968	946	910	872	836	825	810	784	759
Nombre Habitants DGF			988	965	927	893	856	845	830	805	783
Forfaitaire	58 648	60 078	60 508	60 511	65 585	76 580	87 977	92 764	91 622	91 838	89 876
Solidarité Rurale de "Péréquation"	13 793	13 374	12 541	11 699	10 472	9 452	8 284	7 771	7 237	6 899	6 133
Nationale de Péréquation	840	700	583	486	405	0	0	0	0	0	0
TOTAL de la D.G.F.	73 281	74 152	73 632	72 696	76 462	86 032	96 261	100 535	98 859	98 737	96 009

Comparatif 2020 des taux des 3 taxes

Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (C.C.B.A.)			
Communes	Taxe d'habitation*	Foncier bâti	Foncier non bâti
Saint-Didier-sous-Aubenas 2019	5,66%	9,39%	88,36%
Saint-Didier-sous-Aubenas 2020	Le CM ne la vote plus	9,39%	88,36%
Ailhon	0,00%	8,84%	112,13%
Aizac	0,00%	15,08%	143,25%
Antraigues Asperjoc	0,00%	20,21%	135,88%
Aubenas	0,00%	21,89%	115,12%
Fons	0,00%	8,15%	69,66%
Genestelle	0,00%	11,60%	86,49%
Juvinas	0,00%	12,93%	125,23%
La Bastide sur Besorgues	0,00%	9,18%	106,57%
Labégude	0,00%	13,24%	78,46%
Lachapelle sous Aubenas	0,00%	8,17%	47,06%
Lavilledieu	0,00%	14,29%	73,35%
Laviolle	0,00%	10,30%	75,14%
Lentillères	0,00%	10,68%	93,47%
Mercuer	0,00%	12,28%	95,84%
Mézilhac	0,00%	7,65%	66,66%
Saint Andéol de Vals	0,00%	11,02%	64,84%
Saint Etienne de Boulogne	0,00%	8,11%	71,00%
Saint Etienne de Fontbellon	0,00%	10,65%	70,32%
Saint Joseph des Bancs	0,00%	15,22%	85,42%
Saint Julien de Serre	0,00%	10,91%	87,06%
Saint Michel de Boulogne	0,00%	10,61%	63,69%
Saint Privat	0,00%	15,78%	107,06%
Saint Sernin	0,00%	13,50%	72,47%
Ucel	0,00%	11,70%	69,69%
Vals-les-Bains	0,00%	21,27%	31,42%
Vesseaux	0,00%	11,70%	85,21%
Vinezac	0,00%	9,62%	46,14%
C.C.B.A.	0,00%	4,08%	20,19%
Communauté de Communes Berg et Coiron (C.D.C.B.C.)			
Berzème	0,00%	12,96%	52,99%
Darbres	0,00%	11,32%	51,26%
Lussas	0,00%	17,20%	70,86%
Mirabel	0,00%	7,30%	51,21%
Saint Andéol de Berg	0,00%	6,26%	61,17%
Saint Germain	0,00%	12,73%	81,15%
Saint Gineys en Coiron	0,00%	13,13%	86,11%
Saint Jean le Centenier	0,00%	12,80%	62,49%
Saint Laurent sous Coiron	0,00%	10,65%	81,68%
Saint Maurice d'Ibie	0,00%	7,62%	66,10%
Saint Pons	0,00%	12,76%	70,68%
Sceautres	0,00%	7,41%	45,20%
Villeneuve-de-Berg	0,00%	14,90%	81,94%
C.D.C.B.C.	0,00%	4,77%	20,19%

* La loi de finances 2020 a supprimé la taxe d'habitation.

Bilan des principales réalisations 2020

CCAS ET COVID-19

L'activité sociale a battu son plein en 2020 et pour cause, l'impact social et économique de la pandémie a nécessité que les personnes âgées et/ou isolées confinées soient contactées, pour s'assurer entre autre de leur santé. C'est ce qu'a fait le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), pour s'assurer également qu'elles puissent se procurer des autorisations de déplacement, de quoi se ravitailler, se soigner et leur apporter du réconfort. Présence, écoute, chaleur humaine et solidarité ont renforcé les liens avec votre Conseil Municipal fraîchement élus, le CCAS et les bénévoles.

DISTRIBUTION DE MASQUES

L'Etat n'étant pas en mesure de nous en fournir et de nous aider, vos élus locaux ont pu s'en procurer, en acheter et vous les distribuer gracieusement grâce à la Région



mais aussi avec l'aide de bénévoles qui en ont fabriqué et qu'il convient de remercier à nouveau. La municipalité a également distribué gracieusement à deux reprises des masques adaptés pour les écoliers.

ECOLE

Des fuites sont apparues sur la toiture de l'école et de la cantine. L'Ets SAPEC qui avait réalisé les travaux en 2013

n'existe plus mais c'est sa garantie décennale qui jouera et non l'assurance de la commune. L'Ets H2O spécialisé en recherche de fuites a pu les identifier l'été 2020. Son rapport détaillé a permis de consulter 3 entreprises pour établir les devis correspondants. Les travaux ont été réalisés lors des vacances de la Toussaint afin de ne pas gêner le fonctionnement de l'Ecole.

Les demandes d'acquisitions de matériel et de travaux demandés par l'équipe pédagogique ont pu être réalisés pour la rentrée scolaire 2020-2021.

Chaque année, matériel, mobilier, travaux et mise à disposition de personnel permettent aux enseignants de disposer de moyens largement supérieurs à ceux qui se pratiquent dans les écoles environnantes. Le budget des fournitures scolaires a été reconduit et la subvention de 3 000 € allouée à l'Amicale Laïque a été renouvelée malgré la suppression de la plupart des activités prévues par l'Ecole.





ENT PATRICK CONTESSO
PLOMBERIE - CHAUFFAGE

ÉNERGIES RENOUVELABLES
SANITAIRE - CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR RÉVERSIBLE - ZINGUERIE
CHAUDIÈRE BOIS / SOLAIRE - POËLE À BOIS

ZA du Vinobre - 07200 LACHAPPELLE SOUS AUBENAS
Tél : 04 75 35 18 98 - Email : patrick.contesso@orange.fr
www.contesso.fr



**CARTE
GRISE**
EN **10 MIN**

AUBENAS - Tél. 04 75 89 85 85
6 av. de Bellande - Près du centre hospitalier

FEUX TRICOLORES RN102

D'importants travaux de maintenance et de mise aux normes ont été réalisés, un dispositif permettant de détecter la



véhicules a été rajouté. Ainsi, tout véhicule ne respectant pas les 50 km/h sur la Route Nationale 102, déclenche le feu rouge pour quelques secondes l'obligeant à s'arrêter au carrefour de l'Ecole. Ces améliorations représentent plus de 30 000 €.

VOIRIE

Un important élargissement a été réalisé au chemin Prélafont qui permet maintenant aux véhicules de se croiser.

La Commune a continué son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé. Cette année, les démarches ont commencé pour régulariser les chemins du Lac, du Bosquet



et de l'Ecole. Ces régularisations de cessions de terrain à la commune se font à l'euro symbolique. La commune prenant en charge les frais notariés et des géomètres.

FIBRE OPTIQUE

Tant attendue, la voilà qui arrive. En effet, la construction du réseau principal le long des différentes voiries est achevée. Ce réseau a été réalisé par le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN). Il est l'établissement public en charge de l'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme. La Communauté de communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) participe à hauteur de 300 € par prise à construire (soit 20 % du budget total).

Vous souhaitez savoir quand la fibre sera chez vous ? L'outil d'éligibilité "À quand la fibre chez moi ?" est disponible sur le site Ardèche Drôme Numérique dans la rubrique Particuliers.

Les premiers raccordements devraient avoir lieu en 2021.

EAU POTABLE, EAUX PLUVIALES ET D'ASSAINISSEMENT DU LOTISSEMENT DE PRELAFONT

Ce projet de renouvellement des réseaux initié en 2018 d'un coût total de près de 700 000 € n'a toujours pas pu voir le jour faute de l'obtention de subvention. Espérons que 2021 sera la bonne.



NOUVELLE STATION D'EPURATION DU BOURDARY

Enorme projet de 17 000 000 € qui va s'achever début 2021 après plusieurs années d'études et de travaux.



TELESURVEILLANCE DES 2 POSTES DE RELEVAGE DES EAUX USEES

Cet équipement nouveau permettra à distance de détecter les pannes et d'être réactif plus rapidement sur les postes situés dessous le lotissement Prélafont et celui implanté derrière le garage SOULIER.

Rappelons que cela fait quelques années que l'ancienne station d'épuration (STEP) située en contrebas de la RN102 face au camping a été supprimée.

Depuis tous les effluents sont traités par la station intercommunale du Bourdary regroupant Aubenas, St Etienne-de-Fontbellon, St Sernin, Mercuer et St Didier-sous-Aubenas.

LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Cette opération, qui a pris beaucoup de retard consécutivement aux différents changements de lois, n'est toujours pas terminée, nous espérons même plus que ce soit pour 2021 ! D'autant plus si d'autres contraintes venaient à surgir d'ici là et étant donné que cette compétence a été ôtée à la commune en 2018.

C'est la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) qui votera désormais ce projet en lieu et place du Conseil Municipal de St Didier qui n'émettra qu'un avis.

Il incombera au représentant de l'Etat, le Préfet, d'approuver in fine le PLU de St Didier.

DEMOLITION DE LA MAISON « JAUFFRES »

Effectuée en fin d'année 2020, elle permettra d'améliorer l'accès à la RN102 avec plus de sécurité. Cette opération offrira ensuite la possibilité de créer un nouvel accès à l'Ecole et quelques places de stationnement supplémentaires.

Le terrain restant de 1800 m² situé à côté de la cave a été mis à la vente pour accueillir avant tout une activité économique au rez-de-chaussée et éventuellement des logements à l'étage. Les offres sont à déposer en mairie.



熊猫大酒楼
RESTAURANT ASIATIQUE



PANDA ROYAL

Plats à emporter
Buffets wok
et grill japonais à volonté :

Midi : 13,50 €
du lundi au samedi
(sauf jours fériés)

Soir : 19,50 €
du lundi au dimanche
(y compris jours fériés)

Buffet enfant (-10 ans)*
à volonté + 1 boisson 25 cl

Midi et soir : 8,90 €

Enfants de - de 3 ans* : gratuit !

OUVERT 7J/7 | sur place ou plats à emporter
du dimanche au jeudi (12h-14h30 | 19h-22h30) - vendredi et samedi (12h-15h | 19h-23h30)

Tél : 04 75 93 13 84

931 route de Montélimar - 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

*La maison se réserve le droit de vous demander un justificatif.

BIBLIOTHEQUE

La boîte à livres est commandée. Proposée par le Conseil Municipal des Jeunes en 2019 et en concertation avec la Bibliothèque, elle sera installée devant la Mairie grâce au Lions Club le financeur grandement remercié. Elle permettra à chacun d'y accéder librement pour déposer ou prendre des livres.



STADE PAUL NEVISSAS

Le permis de construire a été délivré. Le marché public des travaux a été attribué à différentes entreprises locales. La pose de la première pierre a été réalisée avant Noël et les travaux se termineront l'été 2021 :

- la conformité des locaux et notamment des vestiaires. Les mises aux normes obligatoires seront prises en compte en matière de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- la construction d'un club house rendu possible par les subventions de l'Etat, de la Région et de la Fédération Française de Football. Ce nouvel équipement pourra servir aux associations de St Didier.

ESPACE DE COVOITURAGE

Le premier coup de pioche a eu lieu avant Noël 2019 et les travaux ont été achevés en juin 2020. L'ouverture au public a eu lieu le 30 juin et son inauguration le 31 août. Cet aménagement situé devant la zone commerciale des Terres de Millet est doté de 38 places de stationnement réalisées



par Tout'enbus et la commune auxquelles s'ajoutent 8 places après l'abri vélos et la borne électrique de rechargement des véhicules le long de la RN102. La commune a profité de cette opération pour améliorer le traitement des eaux pluviales. Déjà très utilisé, cet espace de covoiturage permet à de nombreuses personnes qui partent travailler, de se regrouper. Excellent pour les économies d'énergie, l'environnement et le porte-monnaie.

EVACUATION DES PNEUS

Après plusieurs décennies, le point « noir » de la commune a été définitivement traité le 3 mars 2020. Ces vieux pneus abandonnés en terrains agricoles étaient enflammés à la fin de l'hiver pour lutter contre le gel. Ce sont près de 12 tonnes collectées le 14 décembre 2019 avec l'aide de nombreux bénévoles et des étudiants du Lycée Agricole d'Aubenas, qui ont été évacuées sans frais pour la commune.



ANIMATIONS

Le COVID-19 a eu raison des feux de la St Jean, de la fête du 14 juillet et du repas traditionnel de fin d'année du CCAS pour les Aînés, mais les vœux de la municipalité, l'accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises, la séance estivale de cinéma nocturne, les contes avec Paroles en Festival et la fête des enfants de septembre ont été reconduits avec succès par vos élus et les nombreux bénévoles que nous remercions.



A cela, s'est rajouté en 2020, le « Café Branché » qui permet, en attendant l'arrivée de la fibre optique, à de nombreux novices de s'initier, à la mairie les vendredis matin, à l'informatique et aux technologies modernes.

Projets 2021

FIBRE OPTIQUE

Ca y est ! elle arrive.

Pour présenter cette opération et répondre aux interrogations, une réunion publique sera organisée conjointement en 2021 par la commune et ADN à la salle polyvalente si la pandémie Covid19 le permet. Auquel cas c'est une webconférence d'ouverture commerciale qui pourrait avoir lieu vers la fin du 1^{er} trimestre 2021.



VOIRIE

La Commune va continuer son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé.

Pour ce qui est travaux et des besoins, ils ont tous été chiffrés afin de définir les priorités sur la durée du mandat. Vu leur ampleur, tout ne pourra être réalisé sur 6 ans. Chaque budget annuel permettra de déterminer l'enveloppe des dépenses possibles pour les réaliser. C'est ce qui sera fait en 2021, et chaque année au mois de mars, lors de la préparation et de l'adoption du budget. Ce dernier définira le programme annuel des travaux de voirie qui pourrait permettre le goudronnage des parkings de la salle polyvalente.



RESEAUX D'EAU POTABLE, D'EAUX PLUVIALES ET D'ASSAINISSEMENT DU LOTISSEMENT DE PRELAFONT



Cette lourde opération de 700 000 € environ ne pourra débuter qu'après l'attribution de subventions.

SCHEMAS DIRECTEURS DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU POTABLE

C'est une opération indispensable à l'obtention des subventions, notamment pour le lotissement Prélafont. Ce préalable consiste à établir un diagnostic de tous les réseaux de la commune, à définir les priorités des travaux à réaliser et à les chiffrer.

Il en va de même pour l'assainissement.

ECOLE

Dans le cadre de la révision du PLU et grâce à l'acquisition de la propriété JAUFFRES, l'étude sera poursuivie pour la faisabilité de créer 3 accès supplémentaires par l'arrière



de l'école pour les véhicules, vélos et piétons. L'objet est d'optimiser la sécurité et le stationnement au seul accès actuel du chemin de l'Ecole engorgé aux heures de pointes.

Les demandes diverses des enseignantes seront comme chaque année étudiées comme toujours avec bienveillance dans l'intérêt des enfants et de notre collectivité.

LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Cette révision initiée en 2014 par le Conseil Municipal pourra-t-elle au moins avancer en 2021 ? si la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas et le Préfet veulent bien l'approuver.

SALLE POLYVALENTE

Clôture, goudronnage des parkings, peinture intérieure et photovoltaïque sont envisagés si les financements suivent.



STADE Paul NEVISSAS

C'est de janvier à juin que s'effectuera la construction du club house qui pourra servir à toutes les associations de la commune. Les travaux de mise en conformité des locaux existants et notamment des vestiaires vont se dérouler entre juin et août.

La construction d'une ombrière de panneaux photovoltaïques sur le parking est à l'étude. Hormis les économies d'énergie, cet espace ainsi couvert permettrait d'autres activités que celle limitée à sa fonction actuelle de parking.



PHOTOVOLTAIQUE

L'étude effectuée sur les bâtiments communaux a révélé que la salle polyvalente et surtout le stade municipal étaient donc les plus appropriés pour installer des panneaux. Plutôt que de développer, financer et exploiter par elle-même les bâtiments communaux ainsi équipés, la municipalité a opté pour un portage citoyen ardéchois avec la société AURANCE ENERGIES qui œuvre pour une réappropriation collective de la problématique énergétique en portant des projets de production d'énergie renouvelable, exclusivement en Ardèche. Sa gouvernance coopérative (1 pers. = 1 voix) est ouverte à toute personne physique ou morale ardéchoise qui peut devenir actionnaire.



Les particuliers intéressés pour du photovoltaïque à la maison pourront se raccrocher à ce projet d'envergure communal. Une réunion publique sera organisée dès que le Covid19 le permettra.

VOIE VERTE

Cette année serait celle de la fin des études et du tracé retenu voire des travaux. Le tronçon de St Didier sera la jonction entre la déviation de St Privat jusqu'à la Gare Routière en passant par le chemin du Bosquet, le chemin des Prades devant la Salle Polyvalente, le chemin des Vignettes, le Chemin de l'Ecole, le chemin du Village, le chemin Prélafont, le chemin de la Plaine.

Bien que ce projet s'inscrive dans un cadre intercommunal maillant plusieurs voies vertes du sud ardéchois, les élus de St Didier s'y sont investis depuis plusieurs années afin qu'il traverse notre territoire communal via la voirie communale ainsi partagée puisqu'il n'a pas été possible d'opter pour

BestDrive

Pneus & entretien tous véhicules



PNEUMATIQUES



FREINAGE



AMORTISSEURS



VIDANGE



ÉCHAPPEMENT



BATTERIE

Tourisme
Mécanique VL
S.U.V. / 4x4
Utilitaire
Camping-car
Poids lourd
Agricole
Travaux publics
Génie civil
Manutention...

**BESTDRIVE
ST-DIDIER-SOUS-AUBENAS**

17, chemin de la plaine
aubenas@bestdrive.fr

04.75.89.97.60

BESTDRIVE LAVILLEDIEU

890, chemin des Persèdes
ZI Lucien Auzas

lavilledieu@bestdrive.fr

04.75.35.40.66

PLUS DE **220** CENTRES
EN FRANCE



un tracé au bord de la rivière Ardèche étant classé en zone agricole et/ou inondable.

EGLISE

Le 3 novembre 2020, la place a été définitivement débarrassée du point de regroupement des containers à déchets non respecté par de trop nombreux contrevenants souvent extérieurs à la commune. Les ordures ménagères des riverains du quartier sont désormais collectées, comme auparavant et comme la plupart des autres quartiers, en déposant leurs poubelles réglementaires fermées (et non des sacs poubelles pouvant être éventrés par des animaux pas toujours domestiques et favorisant également la propagation de certains virus) et ce, la veille au soir devant



leur porte ou au pied du platane du fond de la placette de l'Eglise. L'acquisition des poubelles individuelles restent à la charge de chaque foyer contrairement à la poubelle jaune (tri sélectif) qui est fournie par la CCBA Tel. 04.75.36.08.29.

Les riverains sont remerciés d'avoir contribué à la sécurité du personnel de la CCBA en charge de la collecte et à l'hygiène retrouvée sur cette place redevenue propre de ce lieu de culte. Cette première étape étant accomplie, la municipalité envisage en 2021 de faire nettoyer la façade de l'Eglise afin de rendre à ces lieux sa propreté d'antan.

STERILISATIONS DES CHATS

Cette opération à réaliser en partenariat avec la SPA et 30 Millions d'Amis sera renouvelée pour freiner considérablement la prolifération des chats errants. C'est l'occasion de rappeler que comme pour les chiens, les chats eux aussi doivent être obligatoirement identifiés (puce, tatouage).

ANIMATIONS

Si le Covid19 le permet, les subventions municipales aux associations seront renouvelées et les animations seront reconduites avec le programme suivant :



« Café Branché », feux de la St Jean, accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises, fête du 14 juillet, cinéma nocturne, contes avec Paroles en Festival, fête des enfants et repas traditionnel de fin d'année du CCAS pour les Aînés.



GEO-SIAPP

www.geo-siapp.com

Siège: Avenue Jean Monnet / BP 90212 / 07204 Aubenas

Tel : 04 75 35 69 70 Fax : 04 75 93 33 48 Mail : aubenas@geo-siapp.com

AUBENAS

- Géomètres experts
- Bureau d'études
- Maîtrise d'œuvre
- Environnement
- Urbanisme



TIP ISSARTEL



**Terrassements Démolitions
Enrochements Canalisations**



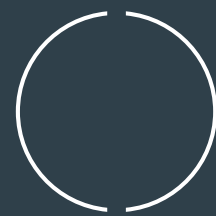
Tél. 04 75 93 84 66

LA BOITE DE VIN CAVE - BOUTIQUE



04 75 93 03 29

760 route de Montélimar
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas



LA MAISON RESTAURANT

lamaison-resto.fr

04 75 93 03 29

760 route de Montélimar
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

 [lamaisonrestoaubenas](https://www.facebook.com/lamaisonrestoaubenas)

Conseils pratiques

PERMANENCES DES ÉLUS :

le Maire et les adjoints reçoivent tous les jours sur RDV,
Téléphone en cas d'extrême urgence : 06 32 89 69 07.

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

NOM - Prénom	Adresse	Téléphone	Agrément
MOREL Séverine	440, Ch. des Vignettes	06 82 49 17 86	3 enfants
SEGURA Roselyne	274, Ch. du Village	04 75 93 69 91	2 enfants
VITIELLO Nathalie	503 Chemin de prélafont	06 13 62 42 95	2 enfants

ORDURES MÉNAGÈRES, collecte :

- poubelles règlementaires : **mardis et vendredis matins**.
- tri sélectif, emballages vides (poubelles jaunes) : **un vendredi sur deux (semaines paires)**.

Les déchets doivent impérativement être déposés dans des sacs et dans un container dont l'acquisition est à la charge des utilisateurs (propriétaire ou locataire).

Pour les verres, papiers, deux containers place de la mairie, deux containers chemin de Saint-Pierre, deux containers chemin du Bosquet, deux containers à la salle polyvalente. Sur ces différents sites, le SIDOMSA a mis en place un bac pour la collecte des piles usagées.

LES MONSTRES : Le ramassage des objets encombrants est assuré chaque premier lundi du mois par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas après **inscription** au Tél. : 0800 07 60 15.

Planning encombrants 2021 : mercredi 6 janvier, lundis 1^{er} février et 1^{er} mars, mercredi 14 avril, lundis 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre.

3 encombrants maximum par adresse ne dépassant pas le total de 3m³.

VÉGÉTAUX OU DÉCHETS VERTS. Les particuliers peuvent apporter des végétaux aux déchetteries de Labégude et Saint-Etienne-de-Fontbellon. **Il est formellement interdit, sous peine d'amende, de laisser les déchets verts (taille de haies, etc.) sur la voie publique.**

Mairie de Saint-Didier-sous-Aubenas

300 route de Montélimar
07200 Saint Didier sous Aubenas

Tél. : 04 75 35 16 84 - Fax : 04 75 35 42 80

Site Internet : saint-didier-sous-aubenas.fr
e.mail : mairie@saint-didier-sous-aubenas.fr

Heures d'ouverture au public :

lundi : 8h-12h • mardi, mercredi : 9h-12h
jeudi : 15h-19h • vendredi : 8h-12h

Déchets ménagers spéciaux : bois, métaux, cartons, batteries, huiles de vidange doivent également être apportés à ces déchetteries dont les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Ce service est gratuit pour les particuliers.
Renseignements auprès du SIDOMSA au 04 75 94 33 57.
Interdiction de faire du feu par arrêté préfectoral.

ÉLAGAGE : en bordure du domaine public, faute d'exécution par les riverains, l'arrêté municipal du 20.10.2011 permet l'exécution d'office des travaux par la mairie et la facturation aux dits riverains.

DÉPÔTS SAUVAGES : le dépôt d'ordures et déchets de toutes sortes est formellement interdit sur le territoire de la commune par arrêté municipal de 1994.

ANIMAUX : la divagation des animaux est strictement interdite sur tout le territoire de la commune par arrêté municipal de 2003.

Déclaration présence Frelons asiatiques :
www.frelonsasiatiques.fr

MENDICITÉ ET CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE sont interdites par arrêté municipal de 2008.

"BRUITS DE VOISINAGE" (tondeuses, chiens, musiques, etc.). Autorisés : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h - dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Gilles GANDON

Electricité Générale



605, chemin de la plaine
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas
Tél. 04 75 35 48 38

FROID CUISINE ARDECHE

04. 75. 93. 33. 12

FCA 07200 AUBENAS FCA



Le blason

- Le Pont de Ville
- Le clocher
- La falaise de Jastres



y sont représentés, ceux-ci étant caractéristiques de la commune.

Le blason des premiers seigneurs de Saint-Didier-sous-Aubenas (les Valetons) est repris.

Celui-ci représente la foi, le respect, l'accueil et la générosité :

* La Coquille :

- dans l'antiquité, la coquille était le symbole de l'Amour, elle est, par la suite, devenue le symbole des pèlerins qui allaient à Saint Jacques de Compostelle et qui la mettaient sur leur costume à leur retour ;
- signe d'humilité et de respect des autres ;
- trois coquilles représentent une confrérie croyante, respectueuse et vertueuse.

* Le Pélican :

- symbolisme christique, amour paternel ;
- Alfred de Musset l'a immortalisé dans un sublime poème **La Nuit de Mai** ("lorsque le pélican lassé d'un long voyage...") ;
- le Pélican se sacrifie et donne son cœur à manger à ses enfants après une pêche infructueuse.

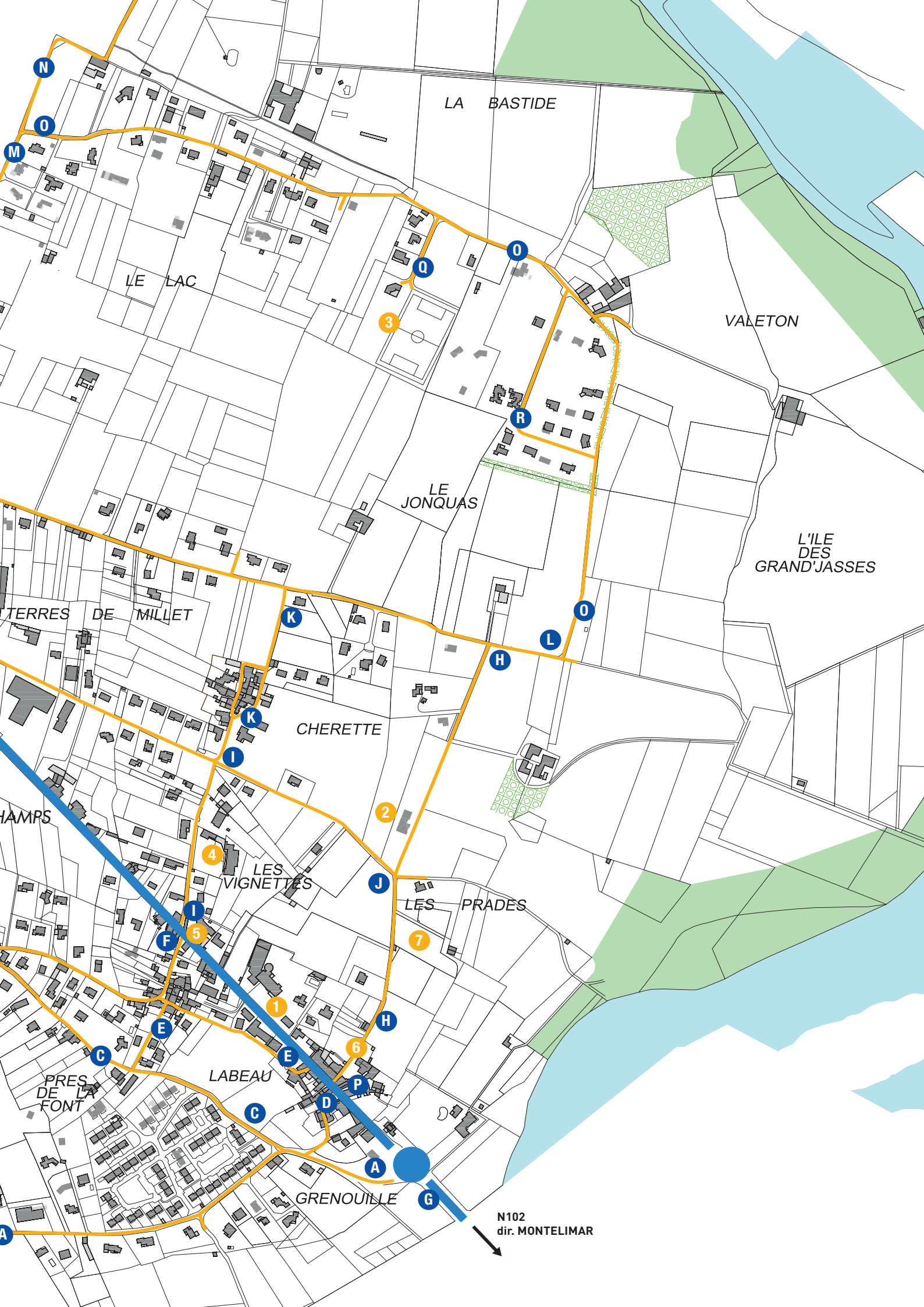


NOMS DES RUES - BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS

La numérotation est basée sur le système métrique.

Les numéros correspondent à la distance des habitations par rapport au début des chemins.

- | | |
|--------------------------------------|---|
| A Chemin de St Pierre | O Chemin du Bosquet |
| B Chemin de la Plaine | P Place de l'Eglise |
| C Chemin de Pré La Font | Q Impasse du Stade |
| D Chemin de Labeau | R Allée Félix Plantevin |
| E Chemin de la Tourasse | S Centre Commercial de la Plaine |
| F Chemin du Village | T Centre Commercial Les Terres de Millet |
| G Route de Montélimar | 1 Mairie |
| H Chemin des Prades | 2 Salle polyvalente |
| I Chemin des Ecoles | 3 Stade |
| J Chemin des Vignettes | 4 Ecole |
| K Chemin de Millet | 5 Bibliothèque |
| L Chemin des Terres de Millet | 6 Eglise |
| M Chemin du Lac | 7 Cimetière |
| N Chemin des Vergers | |



LA BASTIDE

LE LAC

VALETON

LE JONQUAS

L'ILE
DES
GRAND'JASSES

TERRES DE MILLET

CHERETTE

HAMPS

LES VIGNETTES

LES PRADES

PRES DE LA FONT

LABEAU

GRENOUILLE

N102
dir. MONTELIMAR

N

O

M

O

O

3

R

O

L

K

H

I

2

J

7

4

5

1

6

H

F

E

E

6

C

C

D

A

G

A

Téléphones Utiles

Mairie la semaine	04 75 35 16 84	Hôpital	04 75 35 60 60
Mairie (urgence week-end)	06 32 89 69 07	M. le Curé Paroisse St Benoît	04 75 35 22 45
Ecole, cantine, garderie	04 75 93 43 99	Dauphiné Libéré :	
Pompiers	112 ou 18	BLANCHARD Jean-Paul	06 89 64 63 92
Commissariat Aubenas	04 75 89 22 22	La Tribune :	
Police	17	VINSON Patricia	06 81 89 45 68
SAMU	15		
<u>Défibrillateurs</u>		Pole info accueil :	
accessibles à la Salle Polyvalente		petite enfance	04 75 35 82 37 - 06 84 37 93 49
		Assistante sociale :	
EDF dépannage	0 810 33 33 21	Aurélie MEILHAC	04 75 87 87 33
GDF dépannage	0 800 47 33 33	Ostéopathes :	
ERDF dépannage particuliers	09 72 67 50 26	SAUSSAC Florence	06 03 90 82 69
Trésorerie	04 75 35 25 23	PRUDHOMME Jean-Michel	04 75 38 79 88
La Poste (Moulon)	04 75 87 81 60 - 36 31	Psychomotricienne :	
France Télécom	1014	SEVENIER Emeline	07 77 07 51 85
SNCF	04 75 35 01 67 - 36 35	Hypnothérapeute :	
		BEAL Julie	07 81 57 76 76

Liste des Associations de St-Didier-s/s-Aubenas

	NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT	TÉLÉPHONE
1	FOOTBALL CLUB SAINT DIDIER	MERAL Grégory	06 80 26 52 77
2	AMICALE LAÏQUE	GENTE Andy	amicale.stdidier@gmail.fr
3	CLUB "LES AÎNÉS DE LA PLAINE"	CHAILLAN Marinette	04 75 35 41 22
4	ANCIENS COMBATTANTS U.F.A.C.	BEAUME Emile	04 75 93 00 22
5	MÉDAILLES MILITAIRES	DELIGANS Raymond	04 75 89 26 69
6	AMICALE DES MONTAGNARDS	PLANCHER Maurice	04 75 93 13 48
7	CLUB DE GYM	ROBERT Nicole	04 75 93 68 75
8	ST DIDIER PATCH	VIOLAT Michelle	04 75 37 48 38
9	ACCA ST DIDIER	BOURDELIN Sylvain	06 88 15 03 27
10	LES RANDONNEURS DE JASTRE	BARBAROUX Jean	07 77 69 76 10
11	ST DIDIER EN FÊTE	SORHONDO Monique	04 75 93 81 02
12	AU FIL DES PAGES	BOILLON Marie-Noëlle	06 10 56 01 27
13	Chorale "UN SOURIRE EN CHANTANT"	SIERRA Lucien	06 74 67 67 60
14	LES RIVERAINS DE ST DIDIER	BOURDELIN Daniel	04 75 35 21 76
15	COUNTRY PASSION SAINT DIDIER	MARTIN Jean-Paul	06 61 98 76 43
16	AMITIÉS ET LOISIRS CLASSE 62	BERTRAND Henri	04 75 35 05 71
17	LES R'CRÉES DE L'AMITIÉ	ROVARIS Catherine	06 71 47 99 23
18	COOL DANSE	DAVID Daniel	06 38 26 74 08
19	APRRES	DEL RIO Antonio	04 75 35 47 86
20	MOBIVÉLO	mobivelo7@gmail.com	



MOBALPA

Unique, comme vous.

2 Chemin de Saint Pierre - 07200 AUBENAS

04 75 93 33 31

www.mobalpa.fr






le bosquet

Marion et Georges HARDER
Location de gîtes pour l'accueil de votre famille ou de vos amis dans un cadre de verdure agréable et généreux.

263, chemin du Bosquet
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas
Tél. 04 75 35 00 83
harder2@wanadoo.fr

BAR - TABAC Salle climatisée

«Le St-Didier»

Jeux de boules - Salle PMU

LOT

244, Route de Montélimar
ST-DIDIER-SOUS-AUBENAS

☎ **04 69 22 59 55**



et sa filiale Génie-Civil

Agence DROME ARDECHE

25, Chemin de Saint-Pierre
ZA Espace d'Activité BTP Ripotier Sud - BP 20171
07202 AUBENAS CEDEX

**Terrassements
Assainissement
Travaux routiers
Aménagements de plateforme
Parkings**




Tel : 04 75 89 81 70
ardeche@eurovia.com



Débroussaillage et incinération des végétaux

► DÉBROUSSAILLAGE :

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire depuis 1985 (Article L.322-3 du code forestier).

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

“Débroussailler” consiste à supprimer la végétation basse (herbacée ou buissonnante) qui peut se développer sur votre terrain. Un élagage (suppression des branches basses) des arbres est également à réaliser sur une hauteur de 2 mètres.

Cette action permet avant tout de diminuer la puissance du feu et d'améliorer notablement la protection de vos proches et de vos biens si un incendie vient à menacer votre propriété. D'autre part, lorsque votre propriété est correctement débroussaillée, les risques de propagation du feu sont limités et l'intervention des services de secours, facilitée.

Débroussailler à temps, débroussailler avant !

Vous devez débroussailler de façon permanente :

- dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, y compris au-delà des limites de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation réglementaire (notamment s'il ne dispose d'aucune habitation ou installation sur son terrain).
- ainsi que sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant.
- si votre terrain est situé dans une zone urbaine (zone U du PLU) vous devez débroussailler la totalité de celui-ci, même si aucune installation ne s'y trouve.

Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué, pour sa propre sécurité, par la personne qui occupe les lieux, qu'il soit propriétaire, locataire ou usufruitier.

Si la zone de débroussaillage vous incombant déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception ; une information verbale directe est bien sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage.

Le non respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.

► INCINÉRATION :

De nombreuses personnes s'interrogent sur les règles à respecter pour l'incinération des végétaux.

Qui a le droit de brûler ?

Les seules personnes autorisées à brûler sont les agriculteurs et forestiers professionnels.

Pour toutes les autres situations, le brûlage des déchets verts est interdit.

Pourquoi est-il interdit de brûler les déchets verts ?

- le brûlage à l'air libre des déchets verts est une combustion peu performante dont les particules émises participent à la dégradation de la qualité de l'air.
- certaines particules émises sont cancérigènes et leur toxicité augmente quand, à la combustion, on associe d'autres déchets (plastiques, bois traités...).
- le brûlage des déchets dans son jardin peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée et fortement incommoder les personnes les plus sensibles (personnes âgées ou ayant des problèmes respiratoires, enfants).
- le brûlage des déchets est régulièrement à l'origine des feux de forêts qui peuvent menacer les habitations.

Le brûlage de tous les déchets est donc interdit sur l'ensemble du territoire français.

Les 3 dérogations :

- si un particulier exploite ou entretient une terre agricole ou une châtaigneraie, il peut bénéficier de la reconnaissance d'un usage type agricole par le Maire de la commune et être autorisé à brûler les résidus de culture.
- Si un particulier réside dans une commune qui a obtenu le report de 2 ans de l'interdiction générale ; cette dérogation est provisoire.
- si un particulier est soumis au débroussaillage obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des habitations et installations situées à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes et maquis.

Dans tous les cas, le brûlage doit se faire en tas ou en incinérateur domestique et uniquement s'il n'existe pas de solution alternative à l'emploi du feu.

Il est en outre nécessaire :

- de demander l'autorisation de feu en mairie,
- de vérifier qu'il n'existe aucune interdiction générale en place,
- de respecter les règles de sécurité et prévenir les services d'incendies et de secours.

Les déchets

► LES DÉCHETS MÉNAGERS :

La collecte est sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (C.C.B.A.).

Elle a lieu le mardi matin et le vendredi matin.

Cette collecte comprend tous les emballages non recyclables et les déchets domestiques ordinaires.

Elle exclue les objets encombrants, les produits chimiques, électroniques ou électriques divers, le verre, les papiers journaux et magazines.

► LE TRI SÉLECTIF :

Soyons tous citoyens et assurons-nous que les déchets recyclables puissent l'être : Trions nos déchets !

De nombreux conteneurs à verre et à papier ainsi que des conteneurs jaunes pour les emballages ménagers recyclables sont disponibles dans plusieurs quartiers.

Le verre :

Oui : Uniquement les verres d'emballages débarrassés de tous bouchons et autres couvercles.

Non : Pas de vaisselle, pas de terre cuite ou plats et pots en tous genres, pas de vitre.

Les papiers, journaux et magazines :

Oui : Seul est récupéré le papier propre et uniquement le papier propre (prospectus, catalogues, feuilles, courriers, etc.).

Non : Tout ce qui contient autre chose que du papier (colle, plastique, film de protection, enveloppes, etc.) est banni. Pas de papier de cuisson ou papiers journaux sales.

Poubelles jaunes pour les emballages ménagers recyclables :

Oui : Bouteilles et flacons en plastique, cartonnettes, cartons à pizza, boîtes d'œufs, briques alimentaires, cartons de lait et autres, emballages métalliques et bombes aérosols.

Non : Pas de pots de yaourts, pas de polystyrène, pas d'emballages sales débarrassez-les de leurs détritres avant de les jeter.

Végétaux : composteurs en vente depuis 2011 au SIDOMSA (usine de traitement des déchets ménagers de Lavedieu). La plupart des végétaux peuvent être broyés et fournir un excellent apport à votre jardin en paillage ou en compost. Vous économisez ainsi le travail de chargement-déchargement et le transport.

Les Encombrants : 3 encombrants par adresse avec un volume maximum de 3m³.

S'inscrire impérativement une semaine avant auprès de la C.C.B.A. par téléphone **0 800 07 60 15** et pour connaître le calendrier établi.

► LES DÉCHETTERIES, POUR TOUT LE RESTE ... OU PRESQUE !

Remblais, gravats, bois, meubles, électroménagers, produits chimiques, peintures et huiles moteurs, pneus, huiles végétales ménagères, ferrailles, cartons, déchets d'activités de soins, textiles, batteries, végétaux, piles et accus, encombrants divers.

Les déchetteries de St-Etienne-de-Fontbellon, Labégude et Villeneuve-de-Berg sont à votre disposition du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Renseignements auprès du **SIDOMSA 04 75 94 33 57**.

LIMITONS NOS DÉCHETS !

C'EST BON POUR NOTRE ENVIRONNEMENT ET POUR NOS IMPÔTS !

DOUBLEMENT ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE !

TAXI BOURRET

Depuis 40 ans à votre service

18 Rte de Montélimar
07200 AUBENAS

04 75 93 53 53
06 47 98 77 45

Tous transports médicaux

Commune de stationnement : St Didier s/s Aubenas

S.O.S. VIDANGE DUROCH

VIDANGE, CURAGE ET DÉBOUCHAGE D'ÉGOÛTS
FOSSES SEPTIQUES, CUVES À MAZOUT, INSPECTION VIDÉO, RAMONAGE
DÉSHYDRATATION DE MATIÈRES DE VIDANGE

www.sos-vidange.com
info@sos-vidange.com

07002362

LOCATION | Camion benne 3,5T, camion nacelles 18 et 20 m, nacelle automotrice 18m, nacelle mât 10 m, plate-forme élévatrice 12 m, mini-pelles, mini-chargeur, compresseur

07200 AUBENAS Fax : 04 75 93 03 42
ZI Ripotier haut **04 75 35 18 70**

07000 PRIVAS
ch. Pré Mounier **04 75 65 85 43**

Entreprise agréée



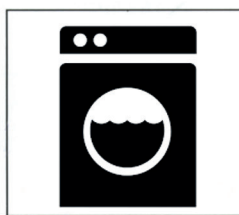
La Plaine St Didier - Vue prise du Séminaire - 5 Janv. 1916



Casino

supermarchés

*Du lundi au samedi de 8h00 à 20h00
sauf vendredi de 8h00 à 20h30
le dimanche de 8h30 à 12h30*



SAINT-DIDIER

929, Route de Montélimar - Tél. 04 75 35 80 90

Sur le chemin de l'école...

66 élèves, dont 14 nouveaux élèves, ont repris le chemin de l'école ou l'ont découvert lors de cette rentrée scolaire 2020.

L'équipe éducative a été ravie de retrouver les enfants en cette année marquée par un contexte sanitaire qui contraint les élèves et l'équipe enseignante à adapter leur fonctionnement.

La répartition des classes pour l'année 2020-2021 est la suivante :

- Classe de TPS-PS-MS-GS avec Mme AUDIGIER, accompagnée de Mme PLANCHER
- Classe de CP-CE1-CE2 avec Mme VANOTTI
- Classe de CM1-CM2 avec Mme CHARRE

Rappel de quelques faits marquants de notre école concernant l'année scolaire 2019-2020. :

Merci à ceux qui ont permis toutes ces aventures et qui nous ont offert l'opportunité de devenir grands :

- Atelier Jardinage, plantation de plantes aromatiques
- Ateliers tri des déchets
- Rencontre sensibilisation aux handicaps



- Cinéma à Noël
- Sortie skis de fond
- Animations à la bibliothèque et à la médiathèque
- Projet école et cinéma
- Prévention routière

L'équipe enseignante

Sarl MIALON



**TAXI - AMBULANCE
V.S.L. - MINI-BUS**



- ◆ Vesseaux
- ◆ Saint-Etienne-de-Boulogne
- ◆ Saint-Michel-de-Boulogne



Les Vaysses 07200 VESSEAUX

☎ 04 75 93 79 56

Depuis 1920



imbert

Noblesse du Marron en Ardèche

l'exigence de la
qualité



Marrons Imbert
Chemin du Lac 07200 Aubenas • France
Tél. 04 75 35 13 39 • www.marrons-imberty.com

Amicale Laïque de l'école primaire René Cassin

L'Amicale Laïque est une association de parents d'élèves bénévoles, rattachée à l'école.

Elle mène des actions tout au long de l'année scolaire afin de récolter des fonds pour financer les projets pédagogiques des classes : abonnements, séances de cinéma, sorties culturelles et sportives, classe de découverte...

Elle bénéficie du soutien de la mairie et ne puise sa force que dans l'investissement des familles et leur participation aux diverses manifestations organisées au cours de l'année.

L'année dernière, les ateliers créatifs d'Halloween, le loto, la vente de pognes pour le carnaval ont connu un vif succès mais la chasse aux œufs et la fête de l'école ont été annulées en raison des conditions sanitaires exceptionnelles.

L'assemblée générale s'est d'ailleurs déroulée en visio-conférence pour cette rentrée 2020.

Le bureau est constitué pour cette rentrée de :

Président : Andy GENTE
vice présidente : Clotilde ANDRE
Secrétaire : Séverine DIMECK
vice secrétaire : Cindy VAUZELLE
Trésorière : Marie JEAN-PIERRE
vice trésorière : Élodie JOANNY

Chaque année, de nouveaux parents viennent renouveler le bureau de l'association, mais nous avons besoin des idées de chacun et de votre soutien afin que l'Amicale puisse poursuivre son engagement auprès des enseignants et de leurs élèves.

Cette année encore, en raison des conditions sanitaires, tous les événements habituels ne seront pas reconduits. Nous ferons le maximum pour maintenir des animations à destination des familles sur la commune.

Mobivélo 7, se déplacer autrement en sud Ardèche



Jeune association créée fin 2018 à Saint Didier sous Aubenas, nous accompagnons les cyclistes au quotidien :

Nous assurons le marquage des vélos avec le système Bicycode afin de limiter le vol et le recel de ces derniers.

Nous accompagnons les personnes sur de la remise en selle et réfléchissons à la mise en place d'une Vélo école pour les enfants.

Enfin, nous participons aux réunions techniques pour la création des voies douces et assurons une veille des installations cyclables afin de favoriser leur développement, mais aussi leurs entretiens et évolutions.

Nous sommes une association à direction collégiale avec comme administrateurs : Jérôme CIVADE, Stephan MOURIER PIGNON, Nicolas GOBILLOT, Georges HARDER, Teresa RENNER et Marie JEAN PIERRE.

Pour nous contacter : mobivelo7@gmail.com

Pour nous suivre : <https://www.facebook.com/Mobivelo7/>

À bientôt sur 1, 2 ou 3 roues !



CYCLE : Derbi, Rieju, Sym, Peugeot
VÉLO : Specialized, Cannondale, Cube



VENTE RÉPARATION



Thierry Moulin - Saint-Didier-sous-Aubenas - Tél. : 04 75 94 87 55 - cycles-moulin.fr

Bibliothèque

"Au fil des pages"

La bibliothèque accueille les lecteurs tous les vendredis de 10h à 12h et de 16h30 à 19h.

Des romans, des policiers, des livres du terroir sont renouvelés 2 fois par an par le bibliobus. Une navette tous les mois permet de répondre aux commandes personnelles.

Les enfants de l'école viennent selon un planning établi annuellement. Des activités leur sont proposées plusieurs fois par an.

Une exposition sur l'Eau est prévue à la salle polyvalente les 20 et 21 mars 2021 (selon la situation sanitaire).



La chorale de Saint-Didier

"Un Sourire en Chantant"

En raison de la crise sanitaire due à la COVID-19, l'activité de notre chorale a été fortement impactée puisque les répétitions ont cessé dès le début du mois de mars. À l'heure où cet article est rédigé, la reprise n'est pas encore effective.

Le voyage touristique qui était prévu en Espagne en avril dernier en association avec la « Classe 62 », a été annulé ainsi que le repas de fin de saison qui réunissait les choristes et leurs familles.

Le but poursuivi par toute chorale est de se produire sur scène et de partager et promouvoir cet art à part entière qui est le chant choral.

Et bien cette année, faute de répétitions la programmation de notre concert annuel de novembre a été remise en question, et c'est ainsi également pour les animations dans les EHPAD.

Cela dit, pour faire partie d'« Un Sourire en Chantant », il suffit de se présenter et de manifester son souhait d'intégrer le groupe. Chanter dans notre chorale est un moment de divertissement équivalent à un sport physique. Le travail de la voix est intensif, mais quel résultat et quel amusement !!!



Les échanges amicaux sont omniprésents. La bonne humeur est toujours au rendez-vous et les « petits bobos » s'envolent. Bref, c'est un apaisement total et une action sociale enrichissante.

Les répétitions ont lieu chaque mercredi de 18h00 à 20h00, salle polyvalente.

Contact : Lucien SIERRA - 06 74 67 67 60

Animalis
Tout le nécessaire
pour prendre soin de lui
dans votre magasin
 Centre Commercial Terres de millet
 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

papeterie et fournitures de bureau

RESEAU
plein
ciel

Bureautique
Informatique
Papeterie

MECANORGA
07200 AUBENAS

Tél 04 75 35 26 54
 Email : mecanorga@wanadoo.fr

lundi au vendredi de : 8h à 12h / 14h à 18h30
(vendredi 18h)

Sachant que la sédentarité est néfaste à un bon vieillissement, et qu'il faut bouger, dans ce but :

Notre association propose à ses adhérents des séances hebdomadaires d'activités physiques adaptées (APA)

- salle polyvalente de Rosières tous les lundis de 14h à 15h
- salle polyvalente de St Didier sous Aubenas :
1 séance le lundi de 10h45 à 11h45,
le mardi matin 3 séances de 9h à 12h
- séances d'Aquagym le vendredi de 11h à 11h30 à la piscine d'Aubenas (Hippocampe)
- séances d'Aquagym le vendredi de 10h15 à 10h45 à la piscine de Lablachère (La perle d'Eau)
- des balades auto responsables organisées par les adhérents les jeudis matin ou après-midi suivant le temps
- une sortie mensuelle en vélo à assistance électrique

L'association inscrit aussi dans son projet des activités visant à réduire l'isolement et renforcer les liens sociaux (visites de sites patrimoniaux, un voyage une fois par an, pique-nique, rencontres conviviales, billard par exemple).

Son objet est de permettre une meilleure qualité de vie à



ceux que les maladies respiratoires, les maladies chroniques ou le vieillissement handicapent dans leur quotidien et leur vie sociale.

Ce sont des personnes dont l'aptitude physique est insuffisante pour adhérer à d'autres structures et dont la tolérance à l'effort est réduite.

Pour tout renseignement :

Site : <http://prevention-sante-aprres-aubenas.info>

Mail : aprresassociation@gmail.com

Tél. : 06 84 79 21 74 ou le 04 75 35 47 86

Amicale des Montagnards

L'Amicale des Montagnards, forte de plus de 170 adhérents et de 35 ans d'âge, organise essentiellement des rencontres, voyages et sorties, d'un jour à 1 semaine. Cette année, à cause de la situation sanitaire, nous n'avons pu hélas, organiser quoi que ce soit ! L'année prochaine on se rattrapera avec plus d'enthousiasme à n'en pas douter. Nos belles régions de France n'ont plus de secret pour les Montagnards, on revisitera les plus attrayantes et nous en chercherons d'autres. En attendant que la pandémie s'arrête ne nous privons pas de rêver et d'y penser.

**Pour d'autres infos : Tél : 04 75 93 13 48
ou mail : maurice55@orange.fr**







Où nous trouver ...



HOTEL B&B AUBENAS
280 Chemin des vignettes
07200 SAINT DIDIER SOUS AUBENAS

Téléphone : 08 92 68 38 00
Fax : 04 75 88 41 80
Mail : bb_4557@hotelbb.com

NOUVEAU SUR AUBENAS !
08 92 68 38 00
bb_4557@hotelbb.com
www.hotel-bb.com






LE SPÉCIALISTE DE LA PIÈCE AUTO

AUTODISTRIBUTION AUBENAS
Chemin de la Plaine
07200 Aubenas

<http://loire.autodistribution.fr>

PRO ET PARTICULIER

**300 000
PIÈCES AUTO
EN STOCK**

OU DISPONIBLES DANS LA JOURNÉE



 **04 75 93 48 10**



COMMANDEZ EN LIGNE
C'EST PRIÉ EN MAGASIN !

DES PIÈCES AUTO
DE QUALITÉ
AU MEILLEUR PRIX.

Généralions Mouvement

Club des Aînés de la Plaine

Présidente : Marinette Chailan

Vice présidente : Marcelle Charre

Trésorière : Josette Tabarly

Trésorier adjoint : Michel Nicolaou

Secrétaire : Georges Devès

Secrétaire adjointe : Huguette Faure

Membres du conseil d'administration : Yvette Vialle, André Vialle, Claude Imbert, Henri Camoin, Alain Sakitamelat, Patrick Aubossu.

Commissaire aux comptes : Marie-Noëlle Boillon

Voilà plus de 40 ans que le club s'efforce de réunir tous les mardis après-midi de 14 à 17h30 les personnes qui veulent se rencontrer pour faire des parties de cartes, de boules, de scrabble ou aller marcher.

Pour offrir aux adhérents tous les mardis un goûter de gateaux et de boissons, pour participer financièrement au repas de Noël et au voyage de fin d'année, pour pouvoir proposer une après-midi crêpes et galettes, pour offrir un apéritif dînatoire en fin de saison, le club organise dans l'année deux thés dansants et un concours de belote.

Le covid est responsable de l'annulation du thé dansant et du concours de belote prévus en octobre 2020. Nous gardons le projet du repas de Noël pour le 16 décembre.



Le 19 janvier la dégustation de la galette fera suite à l'assemblée générale.

Notre premier thé dansant 2021 est prévu le 27 février.

Le 9 mars les crêpes avec boissons compléteront les parties de carte.

Une carte d'adhérents est demandée moyennant 22 euros.

Tous ceux qui veulent se distraire, rencontrer d'autres personnes, sont les bienvenus dans notre association.

Contacts :

04 75 35 41 22 ou 06 42 05 72 98 ou 06 42 79 22 60

Vib's

Chemin des Terres de Millet - T. 04 75 35 72 23
SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS

CACHE CACHEE . BONOBOS JEANS

MERCIER Artisan
Daniel Carreleur

Spécialiste pose : **NEUF - RÉNOVATION**

Carrelage : • Faïence - INTÉRIEUR
 • Terre cuite - EXTÉRIEUR
 • Lauzes

Chemin du Bosquet - 07200 - Saint-Didier-sous-Aubenas
Tél. 04 75 39 25 15 - Port. 06 77 98 36 76

NoCa'z 
 Fabrication en bois

Création Ardéchoise pour petits et grands

07 88 62 10 94

07200 Saint-Didier /s Aubenas 

Country passion

"Country Passion" a pour but de donner des cours, organiser des stages et des animations de danse country & modern-line. La danse country se danse sur des musiques « western » la danse modern-line se danse sur des musiques actuelles.

La danse country est très variée et c'est ce qui fait son intérêt dans les soirées car vous pourrez danser sur huit styles de danses : Valse, West Coast Swing, Two Step, Night Club, Triple Two Step, Cha Cha, Polka, East Coast Swing et tout ceci sur des musiques Western (Country) ou Moderne (Line).

Malheureusement suite au COVID l'année s'est terminée prématurément début mars.

Nous espérons tous que la saison 2020-2021 ne prendra pas le même chemin ????

Pour se protéger et protéger les autres adoptez tous les gestes barrières !

Cours : Pour la saison 2020/2021 trois niveaux de cours sont donnés par Marie Jo et Jean Paul ; débutants, novices et intermédiaires :

- les lundis à la salle polyvalente de Saint-Didier (19h30 débutants, 20h30 : novices-intermédiaires).
- les jeudis à la salle polyvalente de Saint-Didier (20h00 : novices-intermédiaires).

Amitiés et loisirs

Classe 62

Pour notre association l'année 2020 est une année presque blanche.

Nous nous excusons auprès de nos adhérents mais comme pour toutes les associations il a été difficile d'organiser des manifestations :

- Pas de Méchoui
- Pas de voyage prévu avec la Chorale "Un sourire en chantant"
- La journée prévue dans un cabaret aussi reportée



Z.C Les Terres de Millet
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

T : 04 75 36 88 47

M : boutique.aubenas@ruckfield.com



Vous pouvez venir nous rejoindre en cours d'année, le premier cours de découverte est gratuit, puis si cela vous plaît vous pouvez vous inscrire avec une cotisation ajustée au prorata des cours restants.

Contact : Marie Jo ou Jean Paul - Tél : 06 61 98 76 43
contact@country-passion-saint-didier.com
www.country-passion-saint-didier.com

Country Passion Saint Didier
75 A chemin de Millet
07200 Saint Didier Sous Aubenas

Passionné Country
Marie José Martin & Jean Paul Martin

Les membres de notre CA et les conjoints ou conjointes se sont retrouvés au mois d'août à l'auberge de l'Aure à Montselgues avec une visite de la magnifique église.

Notre Assemblée Générale est retenue pour le mercredi 20 janvier 2021.

Tous contacts :
Le Président Henri Bertrant
06 42 05 72 98 ou 06 08 05 55 11

**PLUS DE DISPONIBILITES
ET PLUS DE CONSEILS**

AUBENAS TERRES DE MILLET
966, route de Montélimar
Quartier des Champs
07200 SAINT DIDIER SOUS AUBENAS
Tél. : 04 75 35 30 30
LSB - 7jrs / 7 de 7h à 22h

AUBENAS
51, 53 boulevard Gambetta
07200 AUBENAS
Tél. : 04 75 89 29 14
LSB - 5jrs / 7 aux horaires d'ouverture

BANQUE POPULAIRE DU SUD
la réussite est en vous

BANQUE POPULAIRE DU SUD exploitant également les marques BANQUE DUPUY DE PARSEVAL, BANQUE MARZE et CREDIT MARITIME - 38 bd Georges Clemenceau - 66166 Perpignan Cedex 09 - Téléphone : 04 68 38 22 00 - Fax : 04 68 38 48 03 - www.banquepopulaire.fr - 55420608 RCS Perpignan - Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 033 534 - TVA n° FR 28 554300698 Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédits - Crédit Photo : @Julie_AdobeStock - Conception

Football club

Chers Saint Didiérois
et Saint Didiéroises,

Malgré la période actuelle, le club continue à fonctionner. Les effectifs sont stables. Nous continuons à nous structurer de mieux en mieux avec cette année l'embauche d'un Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) en apprentissage. Cette création d'emploi va nous permettre d'améliorer l'encadrement de l'école de foot et de développer d'autres axes de travail. Nous remercions tous les joueurs, les bénévoles, les parents, les sponsors, la municipalité,... car grâce à eux nous sortirons encore plus fort de cette période. Nous aurons, en milieu d'année 2021, la salle de réception. Nous pourrions ainsi organiser des formations pour les jeunes sur la nutrition, le civisme, ... et recevoir nos visiteurs en tout confort. Le bureau directeur s'associe à moi afin de vous présenter tous nos vœux de santé et de bonheur pour l'année 2021 et nous espérons vous retrouver nombreux sur et hors du bord du Stade Paul Néviassas.

Composition du Bureau directeur :
Président : MERAL Grégory
Vice-Présidents : Volle Patrice,
Mialon Fabrice
& Hachspil Florent
Trésorier : Roux Christian
Secrétaire : Moreira Mélissa



Cordialement
MERAL Grégory - Président du FCSD

FNATH, veille sur vos droits

La Fédération Nationale des Accidentés de la Vie (Fnath), créée en 1921 est reconnue d'utilité publique. Elle vous écoute, vous accompagne, vous conseille et vous défend à la suite d'un accident du travail, de la route, domestique, médical ou également en souffrance au travail et toute situation liée à l'inaptitude etc. Elle vous aide à faire reconnaître vos droits auprès de tous les organismes de protection social et elle représente juridiquement toutes les personnes accidentées de la vie et leurs ayants droit. Elle intervient également pour tous problèmes liés à l'invalidité ou démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapés (MDPH).

Ne faites pas vos recours et démarches seul, venez nous rencontrer.

Contact : VANSANTEN YVETTE, Présidente

Section locale AUBENAS ET SES ENVIRONS

Tél : 04 75 39 89 82 ou 06 80 46 85 02

Courriel : fnath.aubenas@gmail.fr ou y.jp0638@orange.fr



Groupement Sud Est

Tél : 04 75 43 2494

Courriel : contact.valence@fnath-sudest.fr

Site internet : <http://www.fnath26-07.org/>



SERVICE SOLUTION STOCK

YESSS AUBENAS

930 Route de Montélimar

07200 Saint Didier sous Aubenas

Tél. : 04 75 36 24 69 - Fax : 04 75 36 52 71

Mail : aubenas@yesss-fr.com

U.F.A.C.V.G. Union Fédérale Des Anciens Combattants Et Victimes De Guerre Des Amis Et Des Jeunesses

L'année 2020 a été très difficile. La pandémie a modifié nos vies depuis ce printemps. Toutes les manifestations ayant été annulées, nous n'avons pu nous retrouver pour échanger dans l'amitié et la convivialité.

La Commémoration du 8 mai s'est déroulée de manière très restreinte, sans public, en présence du maire Richard MASSEBEUF accompagné de ses 2 adjoints et du Président de la Section Emile BEAUME et du porte drapeau Sylvestre GERVAIS.

Le voyage à la Patrouille de France n'a pu avoir lieu. Nous espérons fortement le réaliser l'an prochain.

La Commémoration du 11 novembre se déroulera selon les mêmes modalités que celles du 8 mai.

Depuis le début de l'année, nous regrettons le décès de 6 adhérents : Jean-Marie TRELLU le 9 mars, Léon CHAREYRE le 27 mars, ancien trésorier de la section pendant de nombreuses années, Hugues WELMENT le 5 mai, Georgette COURT le 12 août, Aimé SOUCHON le 1^{er} octobre, Roger SAUNIER le 16 octobre.

Aux familles durement éprouvées, nous apportons tout notre soutien et notre sympathie.

Cela étant, pour l'année 2020, la Section maintient toujours ses effectifs.



Distinctions : le 8 octobre, le Président Emile BEAUME a eu le plaisir de remettre la médaille de bronze de l'Union Fédérale à notre ami et Vice Président Pierre BEALET, pour tout son dévouement à la Section depuis de nombreuses années. Félicitations à l'heureux récipiendaire.

Le Président Emile BEAUME et la Secrétaire Huguette MARCHIAL sont à la disposition des adhérents pour tout renseignement et dossier concernant le monde combattant.

Nous souhaitons que cette pandémie s'achève au plus vite et que la vie sociale reprenne son cours.

À très bientôt de pouvoir se rencontrer à nouveau. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

André Vialle

Club de gym Sports pour tous LA BONNE HUMEUR

La saison 2019/2020 s'est terminée avec 105 adhérents dont 6 messieurs.

Pour cette nouvelle saison, les cours ont repris le 14 septembre (dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale) à la salle polyvalente de Saint Didier aux jours et horaires suivants :

Lundi - 14h30 à 15h30 - gym douce

Mardi - 18h30 à 19h30 - gym tonique

Mardi - 19h45 à 20h45 - gym pour les messieurs

Jeudi - 18h30 à 19h30 - gym tonique

Deux cours d'essai sont offerts avant inscription. Les cours sont assurés par Delphine D., Delphine L., Déborah et Marion. Les séances se déroulent dans la bonne humeur et sans esprit de compétition.

Alors, pas d'hésitation ! Mettez vos baskets et venez nous rejoindre.



BUREAU :

Présidente : Mme ROBERT Nicole

Vice Présidente : Mme CLAUZIER Laurence

Trésorière : Mme SOUTEYRAND Annie

Trésorière adjointe : Mme GUCEK IZARD Danièle

Secrétaire : Mme MARCHIAL Magali

Amicale des Donneurs et Anciens Donneurs de sang d'Aubenas Vals et la Région

Pour nous, association de Donneurs de sang, nos collectes sont toujours organisées car les besoins en poches de sang sont importants :

- 10 000 Dons par jour sont nécessaires sur le plan national
- 1 Million de personnes sont transfusées ou reçoivent des produits dérivés du sang.

Depuis le confinement les donneurs doivent avoir pris rendez-vous, mais ils peuvent aussi venir sans rendez-vous. Les stocks sont très bas et les donneurs doivent se mobiliser pour venir en aide aux malades.

- Ne pas venir à jeun
- Avoir entre 18 ans et jusqu'à 70 ans révolu
- Pas de 1^{er} Don après 60 ans
- Se munir d'une pièce d'identité
- Peser au moins 50 kgs
- Respecter 8 semaines entre 2 Dons
- 1 femme peut donner 4 fois/an et un homme 6 fois
- Etre en bonne santé

Lors de votre entretien Médical c'est le Médecin de collecte qui vous donnera le feu vert pour donner votre sang.

Lors des collectes tous les gestes barrières sont appliqués (masques, gel, nettoyage des relax après chaque passage de donneur, distance pour le casse-croûte, service à l'assiette par les bénévoles munis de gants et de masque).

Les R'Crées de l'amitié

« LES R'CRÉES DE L'AMITIÉ » s'est créée en février 2018. L'association évolue dans un esprit d'amitié et de partage. Nous sommes déterminés à rassembler le plus grand nombre de personnes seules ou isolées dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Vous avez envie de passer un bon moment distrayant et sympathique, rompre la monotonie du quotidien, créer des liens amicaux, discuter, échanger des idées sur un ouvrage ou simplement boire un café ou un thé : **venez nous rejoindre chaque jeudi à la salle polyvalente de 10h à 17h**. Ceux qui le désirent peuvent apporter leur casse-croûte pour midi.

Les membres de notre association participent aux différentes manifestations de la commune (Téléthon, fête de enfants, 14 juillet ...).

Nous organisons une journée « vide-maison » le dimanche 28 mars 2021. Les modalités seront prévues en début d'année.



JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES!

Don de sang

Le don de sang, c'est toute l'année qu'il faut y penser !

Pour trouver le lieu de collecte le plus proche de chez vous, rendez-vous sur

dondesang.efs.sante.fr

Une collecte par mois est organisée sur Aubenas ou les communes environnantes et 3 par an sur Vals les Bains.

- Assemblée Générale de l'association le 28 janvier 2021
- En préparation le Congrès Régional à Vogüé au Domaine "Lou Capitelle" les 26/27/28 mars 2021

Contact : Marinette Chailan (Présidente) : 06 42 05 72 98



Vous pourrez nous contacter à partir de février à l'adresse suivante : lesrecreesdelamitie@gmail.com.

Le rire et la bonne humeur sont les symboles de nos rencontres...
À très vite !

Saint Didier Patch

L'association a repris ses activités le lundi 14 septembre.

Fidèles à leurs habitudes, et grâce à la généreuse mise à disposition de la salle polyvalente, par la mairie, les adhérentes se réunissent :

- le lundi de 14h à 18h
- le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois de 10h30 à 18h
- le 2^{ème} et le 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 18h.

Le groupe est prêt à vous accueillir pour vous apprendre les techniques du patchwork, de la broderie et de tout ce qui concerne les travaux d'aiguilles.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre : nous vous aiderons à réaliser des œuvres uniques et nous partagerons avec plaisir notre savoir. Et si vous savez déjà manier l'aiguille, nous serons heureuses de bénéficier de vos conseils avisés.

Moelle Partage et Vie

Cette année 2020 est très particulière avec la Covid et les 2 confinements qui perturbent aussi tout le milieu associatif.

En début d'année, nous avons décidé de faire une manifestation dans la salle Maurice Champel, le 14 novembre pour les 30 ans de Moelle Partage et Vie qui a été créée en 1990, avec un livret publicitaire, et un spectacle de variétés. Nous avons malheureusement dû l'annuler.

Par contre le 10 mars nous avons pu faire une information avec recherche de donneurs de moelle osseuse à l'école



Essayez ! Venez nous retrouver : les premières séances sont sans engagement de votre part, et si vous souhaitez adhérer, la cotisation est de 20€ pour l'année.

Si vous êtes intéressé(es) par ces activités, vous pouvez téléphoner : au **04 75 37 48 38** ou au **06 81 04 30 12** ou au **07 82 42 94 39**.

d'infirmière d'Aubenas (l'IFSI). Avec le soutien de Nathalie Llorca de l'IFSI, et des témoignages de : Lily la guerrière, accompagnée de sa maman Cathy et sa mamie, Michel Champel qui a donné sa moelle osseuse et Jean-Jacques Regaud qui a été greffé, nous avons pu inscrire 28 nouveaux donneurs auprès des infirmières 3^{ème} année.

Lily qui a eu une leucémie et une greffe de moelle osseuse, malgré ses 4 ans et demi a apporté son témoignage d'enfant qui a ému un public attentif.

La recherche de nouveaux donneurs par notre association a été interrompue, seule l'aide aux familles de malades continue son activité.

Nous sommes toujours à l'écoute des malades atteints de maladie du sang, ou de leur famille qui s'adressent à nous.

Tél : 04 75 93 07 07
Mail : mpv07@aol.com
et le site : mpv07.fr



Isabelle Morice vous propose ses ateliers

Broderie
Patchwork
Tricot

Crochet
Petit ouvrage de bricolage

Buissonnière

www.abc-buissonniere.com - 06 19 86 14 11
Saint-Didier-sous-Aubenas

BATIMAN
menuiseries • cuisines

FENÊTRES • PORTES • VOILETS • PORTAILS
ESCALIERS • PLACARDS • PARQUETS • CUISINES

ENTREPRISE RGE

07200 AUBENAS - 04 75 94 25 11

Les randonneurs de Jastres

La quarantaine de membres du club se retrouve tous les mardis ainsi que les vendredis après-midi (hors vacances scolaires) de septembre à fin juin pour sillonner les innombrables chemins de randonnée pédestre que compte notre beau département. Les sorties du mardi sont à la journée et autorisent des parcours de 15 à 20 km en fonction des dénivelés.

La météo et les saisons aidant le spectacle est sans cesse renouvelé. Les programmes sont établis de septembre à décembre, puis de janvier à juin. Les membres sont invités à participer à l'élaboration de ces calendriers et à exprimer leurs souhaits.

Les rendez-vous pour covoiturage se font sur le parking de Casino.



Pour tout renseignement contacter le président Jean BARBAROUX au 07 77 69 76 10.

Saint-Didier en Fête

Depuis sa création en 2003 notre association a toujours collaboré à l'épanouissement du village.

Cette année, malheureusement, est un peu particulière à cause de la COVID 19.

Par obligation, depuis le mois d'avril, nous nous sommes mis en sommeil dans nos activités.

Nous sommes toujours très vigilants par rapport aux directives gouvernementales et communales et attendons avec impatience les autorisations nécessaires pour reprendre nos activités :

- participation à la Fête des Enfants, organisation du Téléthon, théâtre, etc.
- et également notre « Repas dansant du mois d'avril » qui était organisé pour rassembler les associations de notre village et, qu'au dernier moment, nous avons dû annuler pour cause de COVID 19.



Nous espérons tous pouvoir, dans les semaines à venir, reprendre ces activités qui nous sont chères.

En attendant des jours meilleurs où nous pourrons oublier ces derniers mois, si éprouvants pour tous,

notre équipe, toujours présente, vous offre ses meilleurs vœux pour une meilleure nouvelle Année 2021.


 Bijoux, Accessoires
 et Objets
 de décoration

760, Route de Montélimar
 07200 St-Didier-sous-Aubenas
 Tél. : 04 69 22 22 88


Vignerons Ardéchois
 la passion des hommes attachés à leur terre



CAVEAU DES VIGNERONS ARDECHOIS
 ROUTE DE MONTÉLIMAR - 07200 SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS - Tél. 04 75 35 58 19

DÉGUSTATION GRATUITE ET CONSEILS PERSONNALISÉS
 NOMBREUSES PROMOTIONS ET IDÉES CADEAUX
 VIN DE PAYS ET AOC BOUTEILLES ET BAG IN BOX

UFC QUE CHOISIR DE L'ARDECHE



Votre association locale, vous informe sur vos droits, et vous aide à traiter vos litiges sur les ventes par correspondance (Internet), la vente d'un véhicule par un professionnel, la téléphonie, la réparation de votre véhicule, la location d'une villa ou d'un appartement, la banque, etc....

Pour cela n'hésitez pas nous contacter à la :

Maison des Associations
Place de la Gare
07200 AUBENAS
Tel : 04 75 39 20 44

Nos permanences téléphonique:

Tous les lundis, mercredis et jeudis
de 9 H 00 à 12 H 00

Nos permanences litiges:

Tous les mardis matin de 9 H 30 à 11 H 30
Tous les jeudis Après - midi de 15 H 00 à 17 H 00

L'UFC QUE CHOISIR de L'Ardèche recherche des bénévoles pour ses permanences litiges, et pour faire des enquêtes. Si vous avez un peu de temps, contactez nous !!.



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION MAITRISE D'OEUVRE

Coordinateur chantier - CSPS niveau 1
Programmiste - AMO - QEB - DIAG DECHET

Gestionnaire des coûts des délais et de la qualité (QEB)

SARL EUROMETRES BTP

28 chemin des écoles 07200 St Didier sous Aubenas
Tél : 04 75 35 37 61 / Fax : 04 75 93 57 54
Port : 06 76 63 43 53 /intermetre@wanadoo.fr



NOUVEAU SUR SAINT-DIDIER



**BOUCHERIE
CHARCUTERIE
RESTAURANT**

Maison  Borrely

OUVERT
DU LUNDI AU SAMEDI
8H00 - 19H00



BOUCHERIE • CHARCUTERIE • TRAITEUR • SALAISON • DEMI-GROS • RESTAURANT

**La Maison Borrely
vous accueille avec :**

ST DIDIER SS AUBENAS

du lundi au samedi : 8h-19h
931 route de Montélimar

04 75 89 62 18

VALS LES BAINS

du lundi au samedi : 7h30-12h30 & 15h-19h
dimanche : 7h-12h30
9 place Galimard

04 75 88 20 89

boucherie.borrely@gmail.com



VIANDES LOCALES

Sélection des bêtes dans les fermes
d'Ardèche et limitrophes,
Fin gras du Mézenc (de février à juin),
Viandes et volailles bio



CHARCUTERIES MAISON

Jambon blanc, caillettes, pâtés, terrines,
maôche, saucisserie, chair, farce,
produits fumés...

SALAISONS MAISON

Saucisson, saucisse, Jésus,
rosette, coppa, pancetta...

TRAITEUR MAISON

Réalisé avec des produits frais et locaux

FROMAGES DE MONTAGNE

Picodon, tomme artisous,
tomme de montagne...